

Questions orales

grâce à l'uniformisation et au renforcement des politiques et procédures.

Cette entente permet également d'atteindre un important objectif du plan d'action Canada-Colombie-Britannique sur l'amélioration de l'efficacité de la fédération.

* * *

[Français]

LE FLEUVE SAINT-LAURENT

M. Nick Discepola (Vaudreuil, Lib.): Monsieur le Président, le Saint-Laurent constitue le cadre de vie de plus des deux tiers des Québécois et à ce titre il mérite d'être mieux connu. C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans le cadre du plan d'action «Saint-Laurent vision 2000» à concevoir des outils d'information sur le fleuve Saint-Laurent destinés à un large public.

• (1415)

Je suis heureux de vous annoncer la parution de trois nouvelles planches de l'atlas environnemental du Saint-Laurent. Ses rives, son milieu et ses habitants y sont décrits et présentés sous une forme vulgarisée.

Il s'agit des planches: «Le Saint-Laurent: Au coeur de l'espace habité—la population et l'occupation des Rives», «Une mosaïque d'habitats—Les écosystèmes des eaux douces et saumâtres», ainsi que «Des berges douces aux littoraux escarpés—Les formes et la dynamique des rives du Saint-Laurent». Ces planches ont été rendues publiques à l'occasion du 29e congrès de l'Association des professeurs de sciences du Québec, tenu à Montréal les 13, 14 et 15 octobre derniers.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre des Affaires intergouvernementales a reçu du nouveau gouvernement du Québec une proposition qui bonifie l'entente de principe de juillet dernier quant au maintien du Collège militaire de Saint-Jean.

Le ministre a rejeté du revers de la main l'offre québécoise d'une contribution financière importante sous le prétexte qu'il s'agirait là d'une ingérence provinciale dans un domaine de compétence fédérale. Le chat est enfin sorti du sac puisque, selon le ministre, l'objectif, maintenant avoué par Ottawa, est de démilitariser le Collège de Saint-Jean.

Comment le ministre peut-il avoir le culot de prétendre que c'est le gouvernement du Québec qui est responsable de la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean, alors que c'est son gouvernement à lui qui, lors de son premier Budget, a décidé de le fermer?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction

publique, Lib.): Monsieur le Président, pour répondre au chef de l'opposition dans ses termes mêmes, comment peut-il avoir le culot de nous demander qui ferme le collège, quand nous avons une entente qui date de la mi-juillet qui assure la survie du Collège de Saint-Jean, laquelle le gouvernement du Québec ne veut pas mettre en place? C'est le gouvernement du Québec qui refuse de mettre en place une entente qui a été signée par l'ancien gouvernement et c'est le gouvernement du Québec qui doit porter l'odieux de la fermeture, s'il est fermé.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, revenons aux faits. Le Collège de Saint-Jean est un collège militaire, le gouvernement a décidé de fermer le collège militaire, de le transformer en coquille d'école de langue partielle.

Je demande au ministre, s'il faut comprendre, à la lumière du rejet de la proposition du Québec, que la décision de fermer le Collège militaire de Saint-Jean ne repose pas sur des motifs budgétaires, comme on l'a prétendu, mais bel et bien sur des raisons politiques, c'est-à-dire sur la volonté d'exclure le Québec et ses institutions de la formation des officiers francophones de l'armée canadienne?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, l'insinuation du chef de l'opposition est entièrement incorrecte. L'entente qui a été signée le 19 juillet est une entente qui continuait la présence de 100 officiers cadets à Saint-Jean, en plus d'un cours de langue. Et, oui, la formation militaire a été concentrée à Kingston parce qu'avec une armée qui décroît, nous n'avons plus besoin de trois collèges militaires, mais d'un seul.

La raison pour laquelle actuellement le gouvernement de la province de Québec désire conserver des cours militaires à Saint-Jean, c'est, comme M^{me} Louise Beaudoin l'a indiqué, parce qu'ils désirent se préparer pour leur armée quand ils seront indépendants.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, c'est ne pas avoir beaucoup de considération pour toutes ces générations d'officiers francophones qui ont été formés brillamment à Saint-Jean, qui ont fait une grande carrière militaire et à qui on dit maintenant: Vous ne pouvez plus être formés à Québec, parce que Québec est une province séparatiste.

Je demande au ministre si, dans sa lettre du 9 novembre à son vis-à-vis québécois, il a laissé entendre que seul le Collège militaire de Kingston est en mesure de promouvoir, et je cite: «... les valeurs propres aux Forces armées canadiennes.» Je lui demande, à part le fait qu'il est situé au Québec, en quoi le Collège militaire de Saint-Jean s'est-il avéré incapable de répondre aux exigences de l'armée canadienne?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, le Collège de Saint-Jean a eu une grande et illustre carrière. Même si plus de 75 p. 100 des officiers francophones de l'armée ont été formés en dehors de Saint-Jean, il n'y a aucun doute que le Collège de